

COMMUNE D'AMPLEPUIS - BUDGET PRIMITIF 2025

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

- Un Débat d'Orientations Budgétaires préalable lors du Conseil Municipal du 11 Février 2025,
- Un Budget Primitif 2025, adopté lors du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2025, composé d'un budget principal et de deux budgets annexes (Centre municipal de santé – ZAC de Coucy).

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2025

- Maitrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- Travail sur la politique d'attractivité du recrutement
- Optimisation des ressources dans un contexte d'incertitude économique et gouvernementale (plan de sobriété)
- Maintien de la qualité du service public rendu
- Taux de fiscalité inchangés,

LE BUDGET PRINCIPAL :

BP 2025 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	1 414 951,62 €	1 290 890,00 €
012	Charges de personnel	1 720 223,00 €	1 719 071,00 €
014	Atténuation de charges	4 000,00 €	4 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	885 741,00 €	579 263,00 €
66	Charges financières	112 193,00 €	95 100,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €
022	Dépenses imprévues	SUPPR M57	
023	Virement à la section d'investissement	173 312,38 €	- €
042	Opérations d'ordre entre section	838 509,00 €	866 168,00 €
		5 153 930,00 €	4 559 492,00 €

RECETTES		BP 2024	BP 2025
002	Excédent antérieur reporté Fonc	381 000,38 €	92 123,02 €
013	Atténuation de charges	49 500,00 €	74 000,00 €
70	Produits des services	174 700,62 €	173 350,98 €
73	Impôts et taxes	2 720 129,00 €	2 662 670,00 €
74	Dotations et participations	1 168 917,00 €	1 163 033,00 €
75	Autres produits gestion courante	60 441,00 €	103 992,00 €
76 - 77	Produits financiers et exceptionnels	2 560,00 €	2 510,00 €
041- 042	Opérations d'ordre entre section	596 682,00 €	287 813,00 €
		5 153 930,00 €	4 559 492,00 €

Les taux d'imposition ne sont pas augmentés pour 2024	TAUX
Taxe sur le foncier bâti (intégration du taux départemental 11.03% au taux communal 16.66%)	27.69 %
Taxe sur le foncier non bâti	36.43 %
Taxe habitation sur résidence secondaire	10.43 %

L'épargne brute est en hausse en 2025, grâce à la maîtrise des charges à caractère général, mais des dotations de l'Etat stagnantes ou en baisse et la revalorisation des bases d'impositions :

	BP 2024	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement	4 142 108 €	3 693 324 €
Recettes réelles de fonctionnement	4 557 248 €	4 271 679 €
<i>Epargne brute</i>	<i>415 140€</i>	<i>578 355 €</i>

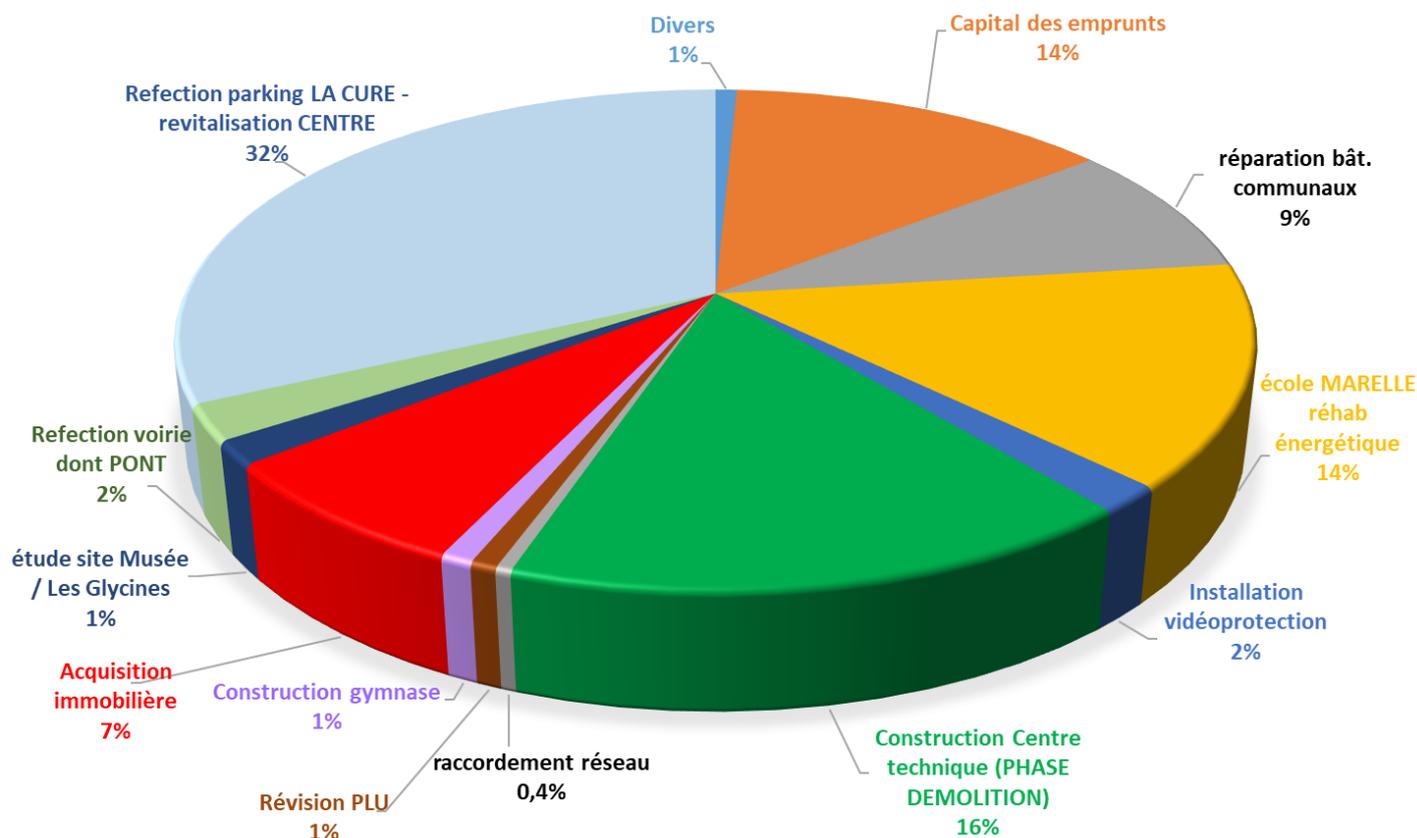
Le niveau d'investissement reste important en 2025 (démarrage travaux rénovation énergétique école La Marelle et de La Poste, réfection du parking de l'Eglise et fin de la démolition de la friche Gerflor) :

	BP 2024	BP 2025
Dépenses d'équipement	2 913 460 €	3 063 235 €

Les dépenses d'équipement au BP 2025 :

MONTANT	Opérations Investissement 2025	en %
382 500,00 €	Capital des emprunts	11%
175 591,27 €	LA POSTE réhab énergétique	5,1%
239 911,38 €	réparation bât. communaux	6,9%
24 681,00 €	BMX éclairage piste	0,7%
80 000,00 €	école PETIT PRINCE réhab énergétique	2,3%
400 000,00 €	école MARELLE réhab énergétique	11,5%
47 722,00 €	Installation vidéoprotection	1,4%
25 000,00 €	CMS étude agrandissement	0,7%
451 299,00 €	Construction Centre technique (PHASE DEMOLITION)	13,0%
11 491,00 €	raccordement réseau	0,3%
13 713,00 €	Aménagement clos du crêt	0,4%
130 601,67 €	VOIRIE et équipement	3,8%
91 200,00 €	Achat véhicule	2,6%
19 076,00 €	Révision PLU	0,5%
21 000,00 €	Matériel technique	0,6%
23 218,00 €	Construction gymnase	0,7%
200 000,00 €	Acquisition immobilière	5,8%
42 548,00 €	étude site Musée / Les Glycines	1,2%
64 104,66 €	Réfection voirie dont PONT	1,8%
108 866,17 €	Aide habitat OPAH-RU	3,1%
893 514,83 €	Réfection parking LA CURE - revitalisation CENTRE	25,7%
24 250,00 €	divers	0,7%
3 470 287,98 €	TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT 2025	100,0%

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN 2025



L'ETAT DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Au 1er janvier 2025, l'encours global de dette s'élève à 3 968 137 € dont :

- Taux fixe garanti	3 133 059 €
- Taux fixe bonifié	835 077 €

La gestion de dette de la Ville est exclusivement constituée de produits financiers sans risques et est donc répertoriée en A1/A2 selon le classement Gissler.

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE 2025 :

Le budget annexe « Centre Municipal de Santé » est voté en suréquilibre pour la section de Fonctionnement à 1 131 425€ en recette et 1 020 180 € en dépense de fonctionnement et voté en équilibre en section d'investissement à 77 601 € en, soit un budget total de 1 209 026 € en recette et 1 097 781 € en dépense.

BUDGET ANNEXE ZAC DE COUCY 2025 :

Le budget annexe « ZAC de COUCY » en suréquilibre à 884 909 € en recettes et 585 921 € en dépenses en fonctionnement et équilibré à 575 938 € en investissement, soit un budget total de 1 460 847 € en recettes et 1 161 859 € en dépenses.

C.C.A.S. D'AMPLEPUIIS - BUDGET PRIMITIF 2025

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

BUDGET PRINCIPAL 2025 :

Section de fonctionnement

- Dépenses	16 850,00 €
- Recettes	16 850,00 €

Section d'investissement

- Dépenses	7 901,00 €
- Recettes	16 500,00 €